



INVITATION

à devenir membre du réseau

Team EUROPE DIRECT

La Représentation de la Commission européenne en Belgique (ci-après la «Représentation de la Commission») souhaite intensifier ses actions d'information auprès des citoyens sur le terrain et renforcer le dialogue sur des sujets liés à l'Union européenne et à ses politiques.

À cette fin, la Représentation de la Commission met en place le réseau « Team EUROPE DIRECT », un réseau de communicateurs indépendants et inspirants, maîtrisant les sujets de l'Union européenne et compétents en communication, y compris en matière de démocratie participative, capables de faire comprendre les actions de l'UE et sa valeur ajoutée à un large public, tout en évaluant et en recueillant ses commentaires, dans le but **d'encourager le débat public sur l'Union européenne**.

Tout en travaillant en étroite coopération avec la Représentation de la Commission, les membres de la Team EUROPE DIRECT ne s'expriment pas au nom de la Commission. **Ils sont indépendants** et désireux de fournir à leur public des informations étayées, objectives et non déformées sur l'Union européenne, dans le but d'encourager et d'aider les citoyens à mieux comprendre les politiques de l'UE et à jouer un rôle actif dans la vie démocratique de l'Union.

1. Qui recherchons-nous?

Le réseau Team EUROPE DIRECT sera composé de ressortissants des États membres de l'Union européenne possédant:

- une solide connaissance de l'UE, de son fonctionnement, de ses récents développements et de ses grandes initiatives;
- une expertise dans un ou plusieurs domaines couverts par une politique de l'Union;
- des compétences en communication, telles que la faculté d'intervenir lors de débats, de conférences, d'événements, de tables rondes, d'ateliers ou de sessions de formation, de les animer, de les faciliter, de les modérer; d'intégrer des formules de

démocratie participative, d'être présent dans les médias (émissions de radio ou de télévision) et de publier des articles de presse.

Le niveau d'un locuteur natif en français, néerlandais ou allemand est nécessaire, ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais (niveau C1 minimum) et des compétences informatiques afin d'avoir accès aux informations ou aux formations dispensées par la Commission.

2. Quel est le rôle d'un membre de la Team EUROPE DIRECT?

Les membres de la Team EUROPE DIRECT prennent part, selon leurs domaines d'expertise, aux **débats, aux conférences, aux événements, aux tables rondes, aux ateliers, aux sessions de formation, aux émissions de radio ou de télévision, aux publications d'articles de presse**, etc.

La participation des membres de la Team EUROPE DIRECT à des événements peut être demandée par la Représentation de la Commission ou proposée par le membre de la Team EUROPE DIRECT. Dans ce dernier cas, l'acceptation écrite de la part de la Représentation de la Commission est nécessaire avant la participation à tout événement en qualité de membre de la Team EUROPE DIRECT.

Les membres de la Team EUROPE DIRECT sont également encouragés à être actifs sur les **médias sociaux** afin de relayer les messages de la Commission européenne et de favoriser les débats sur l'UE.

En toute occasion, les membres sont invités à avertir explicitement leur public qu'ils ne s'expriment pas au nom de la Commission.

Les membres de la Team EUROPE DIRECT devraient collaborer avec les [centres EUROPE DIRECT](#) et d'autres réseaux [de l'UE](#) en vue d'exploiter toutes les synergies possibles, y compris la capacité logistique des centres à organiser des événements et à toucher un plus large public.

Les membres de la Team EUROPE DIRECT répondront à une enquête annuelle réalisée par la Commission européenne concernant leur activité.

3. Quel type d'assistance peut fournir la Représentation de la Commission et le siège de la Commission à Bruxelles?

La Commission mettra à la disposition des membres de la Team EUROPE DIRECT des sources pertinentes d'information, par exemple sous la forme de formations en ligne, de bulletins d'information, etc.

Des rencontres et/ou des formations annuelles sont organisées par la Représentation de la Commission, et des rencontres ponctuelles peuvent être organisées par le siège de la

Commission. Pour les rencontres organisées par le siège, la Commission prend en charge les frais de déplacement et d'hébergement, le cas échéant.

L'activité du réseau Team EUROPE DIRECT est mise en valeur par la Représentation sur son site web et par d'autres moyens appropriés.

La Représentation de la Commission, lorsqu'elle demande à un membre de la Team EUROPE DIRECT de participer à un événement, versera normalement, et en fonction des disponibilités budgétaires, une somme forfaitaire. Lorsque la participation est à l'initiative d'un membre de la Team EUROPE DIRECT, la Représentation de la Commission décide ou non, au cas par cas, de verser une somme forfaitaire. Dans les deux cas, le membre de la Team EUROPE DIRECT en est informé avant sa participation et la somme forfaitaire n'est due qu'à échéance de la participation effective, confirmée par l'organisateur de l'événement.

4. Comment devenir membre de la Team EUROPE DIRECT?

Les personnes souhaitant devenir membre de la Team EUROPE DIRECT doivent présenter les documents suivants:

- le formulaire de candidature en ligne : <https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/Application-Form-Team-EUROPE-DIRECT-2023>
- une lettre de motivation précisant la zone géographique de l'activité du candidat, ses domaines d'expertise et ses compétences en communication;
- un curriculum vitæ (CV).

Les documents (lettre et CV) doivent être téléchargés dans le formulaire en ligne.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 10 août 2023.

La Représentation de la Commission acceptera 24 candidats, sur la base de leur curriculum vitæ, de leur lettre de motivation et, si nécessaire, d'un entretien. Lors de la création du réseau, la Représentation de la Commission s'efforcera d'atteindre un équilibre géographique sur l'ensemble du territoire et la parité hommes-femmes, tout en veillant, dans le même temps et dans la mesure du possible, à ce que les principaux domaines d'expertise soient disponibles selon une répartition équitable. Chaque candidat(e) sera personnellement informé(e) par courrier électronique de l'issue de sa candidature.

Dans le cas où le nombre de 24 candidats n'est pas atteint à la date limite du 10 août 2023 le délai peut être prolongé.

Les personnes souhaitant participer au réseau Team EUROPE DIRECT seront invitées à signer une lettre d'accord à propos de l'affiliation à la Team EUROPE DIRECT (voir annexe).

Annexe : [Lettre d'accord / cadre de coopération pour l'affiliation au réseau Team EUROPE DIRECT](#)



**Team
EUROPE DIRECT**